[illegible] au bout du couloir, Lantz, tout pâle, un revolver au poing.

Il courut après, mais l'autre avait déjà disparu.

Cependant, les voisins arrivaient dans la chambre, à l'entrée de laquelle gisaient les deux blessés; dans un coin se tenait la petite fille, muette, horrifiée.

On transporta Delorier et sa maîtresse dans la pharmacie Cornette, 157, rue Nationale.

Là, Mme Lantz rendit le dernier soupir en arrivant.

Delorier, dont l'état est désespéré, a été conduit à la Pitié.

Quant à Lantz, le meurtrier, il habite, 12, impasse [illegible], mais on ne l'a pas revu là, hier soir.

On croit qu'il est allé se jeter à l'eau.

Dernière Heure

Une ville sans lumière

Londres, 16 novembre. — On mande de Belfast que la ville et toutes les usines qui en dépendent sont privées de gaz. Plusieurs milliers d'ouvriers sont obligés de chômer.

Le feu dans une mine

Londres, 16 novembre. — Un puits de mine est en feu près de Coatbridge. On est sans nouvelles des ouvriers qui travaillent au fond.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Bruxelles (1886)

42e tirage au sort. — 15 novembre 1893. — 51 séries, soit 1.275 obligations remboursables le 2 janvier 1894. — Série 89777, n° 15, remboursable par fr. 100,000. — Série 10250, n° 13, remboursable par 2,500. — Série 64778, n° 4, remboursable par 1,000 fr. — Série 21730, n° 4, série 63,089, n° 3 remboursables par 500 fr.

LA BELGIQUE

LE CRIME DE MENIN

(Nouveaux détails)

En vertu d'ordres transmis par le parquet, un simulacre d'inhumation a été fait au cimetière de Menin; l'enterrement de la victime n'a eu lieu, réellement que mercredi matin. La photographie du cadavre, ainsi que celle de la maison du crime, ont été prises et jointes au dossier.

Le parquet de Courtrai est de nouveau descendu à Menin et a entendu de nombreux témoins dont les dépositions n'ont rien révélé de particulier au point de vue de l'instruction.

L'enquête, habilement menée par M. Vandenbosche, commissaire de police, a fait un grand pas et voici les renseignements recueillis par ce magistrat :

Le matin du crime, cinq individus se sont présentés chez M. Aug. Vandemalle, cabaretier et perruquier, chaussée de Werwick, 356; ils avaient l'air effaré. Leur attitude excita la curiosité du cabaretier; les étrangers, se croyant surveillés, payèrent ce qu'ils devaient et déclarèrent *en français* qu'ils se rendaient à la gare de Menin pour y prendre le train à destination de Bruxelles. Au lieu de prendre cette direction, les individus ont passé la frontière.

Le signalement donné par M. Vandemalle correspond exactement à celui que possédait la police : trois d'entre eux portaient des sacoches contenant des outils de mécaniciens; c'étaient, à n'en pas douter, les assassins et ceux qui les accompagnaient avaient probablement fait le guet.

M. Dequenne, commissaire de police à Halluin, a reçu la déposition d'un employé d'octroi, M. Juncker, qui dimanche dernier, au mont d'Halluin, a trouvé les mêmes individus attablés à l'estaminet du Camp-de-Châlons. A sa vue, tous ont perdu contenance; ils avaient pris M. Juncker pour un agent de police.

Plus que jamais la justice a la preuve que les assassins de Mme Buseyne sont bien les trois Lillois, Emile Deboock, Henri Abanders et Jules Verkenne.

On les recherche avec la plus grande activité.

L'AFFAIRE MERLIN-BERTRAND

Merlin est toujours introuvable. Il est certain aujourd'hui qu'il ne se cache point dans le Nord où il est suffisamment connu pour être dénoncé. A Tourcoing entr'autres beaucoup d'habitants se souviennent de lui mais s'empressent de dire que les souvenirs qu'il y a laissés sont peu favorables. Merlin a été agréé dans cette ville pendant quelques années. Il a vendu sa charge en mai 1884 à la suite de faits d'indélicatesse. Sa réputation était mauvaise; il passait pour avoir des ra-

batteurs d'affaires et comme syndic il se faisait, dit-on, consentir des remises comme condition des ventes de marchandises qu'il était amené à faire.

Aujourd'hui vendredi comparaîtra devant la Cour d'assises de Douai, un ouvrier de Roubaix, Joseph Delerue, qui, le 12 septembre dernier, dans un accès de jalousie féroce ouvrit avec son rasoir le ventre de sa femme endormie : Pour atténuer cet atroce forfait un avocat distingué du barreau de Paris, Mr Raoul Joubert, viendra plaider que l'assassin a été victime d'une auto-suggestion et s'appuiera sur les dernières doctrines scientifiques de Charcot.

Mr Raoul Joubert a été, comme on le sait, le défenseur du baron de Radhen à la Cour d'assises de Riom, du cocher-poète Moore, et de la partie civile dans l'affaire Daly, le crime de la rue Bouchardon.

Nous donnerons demain un compte rendu détaillé des débats qui promettent d'offrir un très vif intérêt.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Canton-Nord de Tourcoing

LE CANDIDAT RÉPUBLICAIN

à l'élection au Conseil général du Canton-Nord

Le comité républicain réuni au grand complet, hier soir a, acclamé une candidature qui sera accueillie avec joie par tous ceux qui ont avant tout à cœur le bien public.

M. Masure-Six, cédant aux sollicitations et aux appels cordiaux de tous les républicains de Tourcoing, à quelque nuance qu'ils appartiennent, vient d'accepter d'être le porte-drapeau du parti.

Cette nouvelle sera favorablement accueillie par tous les amis de la République, qui font passer l'apaisement social et les vraies réformes avant les intérêts d'une coterie intransigeante.

*
**

Les « blancs », on le voit, avaient chanté trop tôt victoire.

Forts de la situation difficile où la démission imprévue de M. Masurel-Jonglez mettait les républicains, ils triomphaient déjà, et ils proclamaient à qui voulait l'entendre que l'élection de M. Barrois était assurée, et que notre parti ne trouvait même pas un candidat capable de lui disputer avec quelque chance de succès le siège de conseiller général du Canton-Nord.

Ils doivent aujourd'hui déchanter.

La candidature de M. Masure-Six n'est pas seulement de nature à leur inspirer des craintes sérieuses; elle doit même, croyons-nous, assurer la victoire des républicains, si ceux-ci, comme nous en avons la ferme conviction, savent marcher comme un seul homme pour leur candidat et mener pendant ces deux jours une campagne énergique et vigoureuse.

Sympathique à tous égards, jouissant de l'estime universelle, même parmi ses adversaires politiques, M. Masure-Six a, sur M. Barrois, l'immense avantage de n'être point un sectaire intransigeant, un clérical renforcé ennemi de tous ceux qui ne sont pas inféodés à la coterie des cléricaux.

Très populaire, très aimé des ouvriers, M. Masure-Six est profondément pénétré de la nécessité d'améliorer le sort des classes laborieuses.

Conseiller général, il défendra chaleureusement les réformes sociales et il s'associera sans hésiter à toutes les mesures qui pourront assurer aux travailleurs plus de bien-être, et une plus grande sécurité du lendemain.

C'est dire que tous les ouvriers du canton-Nord lui accorderont leurs suffrages.

Républicains de toutes nuances, modérés, progressistes et socialistes se trouveront réunis, dimanche, dans une masse compacte, pour assurer l'élection du candidat de la démocratie, et infliger une nouvelle défaite à l'odieux cléricalisme.

Chronique Locale

ROUBAIX

Pour le monument Nadaud. — Une société d'amis portant le titre assez original les « Boutotteux » composée principalement d'artistes amateurs va participer dans la plus large mesure possible à la souscription du monument Nadaud.

Elle organise pour cela une soirée bachique en son local, café des Tuileries, à l'angle des rue de l'Alma et de la Redoute; soirée suivie d'une tombola dont le principal lot sera un portrait du gagnant par un de nos artistes les plus aimés; nous voulons parler de M. Henry Lesur.

La Société des *« Boutotteux »* dans une charmante lettre qu'elle nous adresse voudrait voir participer à son œuvre tous les artistes roubaisiens aussi bien les peintres que les compositeurs et autres.

Cet appel, nous voulons l'espérer, ne sera pas fait en vain.

Les grèves à Roubaix. — La grève du tissage Carissimo est complètement terminée. Tous les ouvriers ont repris leur travail hier matin aux anciennes conditions.

Circonstance digne d'être signalée : Les grévistes de cet établissement se sont réunis mercredi au local l'*Avenir*, rue Wallon, siège du groupe dissident du Parti socialiste roubaisien.

Chez M. Etienne Motte aucun changement ne s'est produit jusqu'à présent.

Une tentative de vol rue de l'Epeule. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures du matin, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'importante épicerie de M. Tiberghien, à l'angle des rues de l'Epeule et Cugnot.

Ils ont d'abord enlevé le soupirail puis l'ouverture n'étant pas assez large ils ont arraché des briques; mais plusieurs d'entr'elles tombèrent dans la cave, sur des bidons en fer-blanc occasionnant ainsi un grand bruit qui réveilla M. Tiberghien et sa famille.

Les malfaiteurs se voyant découverts ont pris la fuite.

Une enquête est ouverte par les soins de M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement.

Arrestation de deux voleurs. — Mme Housa, née Vercamer, demeurant rue du Chemin de Fer se présentait mercredi chez M. Constantin, rue Pauvrée, pour toucher une somme de 21 francs qui lui était due. Grande fut sa surprise quand ce dernier lui montra un reçu signé Housa.

M. Constantin expliqua qu'un individu se disant son fils était venu la veille accompagné d'un autre individu et qu'il avait touché la somme.

M. Constantin donna le signalement de deux personnages que Mme Houza reconnut être ceux des nommés A. Christsen, 20 ans, apprêteur, rue d'Aguessau et L. Messine, journalier, 169, rue des Longues-Haies.

Plainte fut immédiatement portée et un peu plus tard les deux voleurs étaient arrêtés.

Vol de poissons. — Jeudi soir, vers 6 heures, Charles Descamps, marchand de poissons, rue Turgot, entrait avec sa brouette dans la cour de l'Aigle d'Or, rue Fosse-aux-Chênes.

Ayant soif, il entra au numéro 34 où on lui offrit un excellent verre de bière.

En sortant, il constata avec stupéfaction que son panier contenant environ quatre-vingts harengs avait été enlevé.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing — On nous demande l'insertion de la note suivante. Nous croyons intéressant pour les amateurs de beaux-arts, de publier la liste des acquisitions qui ont été faites à la dernière exposition par les *amateurs de la région, ainsi que celle des œuvres* achetées par la Société pour la tombola.

N° 144 Desplanques A., L'âtre — 113 Darien, Un confrère — 115 Darien, Un loup de mer, pastel — 63 Bruyant, En reconnaissance, aquarelle — 288 Le Sueur, Mme Récamier, miniature — 397 Tattegrain, Le trou aux loups — 47 C. Bouffay, Fraises et roses — 145 A. Desplanques, Coin d'atelier. — 204 V. Gilbert, La lessive — Menta, Raccomodage, aquarelle — 317 Menta, Repassage, aquarelle — 47 G. Krakansky, Chez grand'père — 119 David de Sauzia, Comment on chasse à courre — 407 Van Acker, Soir d'Hiver — 241 J. Joire, Cheval, bronze — Wallet, la Seine, près Triel — 251 Kreyder, Roses — 35 P. Biva, *Anémones* — 365 *Rita Rey*, Coin de Jardin — 327, Namur, Après la lessive — 82 Chauvigné, Paysage en Touraine — 342 Pétillon, Rue de Village — 467 Boutigny, Ils n'iront pas te chercher là — 291 V. Lesur, Vieille Paysanne — 364 Rigolot, La mare aux fées, pastel — 77 H. Cassiers, Sur la plage d'Heyst, aquarelle — 362 Rigolot, Souvenir de Bretagne — 186 F. Français, Vallon de Nourgoutte — 187 F. Français, Sentier des Réservoirs.

Œuvres acquises par la Société pour la Tombola

107 Dameron, La fille du pêcheur — 121 Debat-Pousat, Fin de lessive — 274 A. Lefebvre, Fleurs — 322 H. Meurisse, Le père Théodore — 14 P Bamps Sur le sable, aquarelle — 408 Van Acker. Dans la bruyère, aquarelle — 403 Truchet A., Temps de pluie, à Paris — 267 D. Lecomte, Un vallon, fin février.

TOURCOING

Réunion électorale

Une grande réunion électorale aura lieu demain samedi, à 8 heures, au *Casino*, rue Nationale.

Tous les électeurs républicains du Canton-Nord sont instamment priés d'y assister.

Un homme heureux

Nous l'avons déjà dit, le père des ouvriers est un homme heureux

Il a déjà endossé avec une magistrale désinvolture les vestes superbes dont le corps électoral de Tourcoing l'a gratifié.

Aujourd'hui il est de nouveau candidat et l'atroce petit canard, qui soutient sa candidature et qui n'a commencé qu'hier à prôner le candidat... négociant, ne craint pas d'engager les électeurs à voter pour ce bon M. Barrois.. par reconnaissance pour le courage malheureux dont il a fait preuve dans une autre campagne électorale. Ils auront (les électeurs), ajoute le canard la *Croix*, à cœur d'acquitter une dette.

Au moins voilà des gens qui n'ont pas peur.

Quelles dettes les électeurs ont-ils bien pu contracter envers le père des ouvriers, ô mon doux Jésus!

Ah les aimables farceurs.

Oh les joyeux fumistes!

Conseil municipal. — Nous publions ci-dessous la liste des affaires qui entre *autres pourront être appelées au cours de* la session ordinaire de novembre qui s'ouvrira ce soir.

Dépenses imprévues — Compte des sommes ordonnancées depuis la dernière session.

Révision des règlement et tarif de l'octroi — Modifications à apporter aux observations marginales.

Communication relative au projet de remaniement général de la gare du chemin de fer et de création d'une gare annexe.

Usine à gaz — Marché pour la vente des goudrons.

Budget communal pour 1894.

Bourse allouée pour admission à l'Institut industriel du Nord. Supplément de crédit.

Nouveau cimetière du Blanc-Seau — Droits de fumure à payer à l'occupeur du terrain. Crédit.

Construction d'une grue de déchargement au canal. Projet.

Hospices. Aliénation d'une parcelle de terrain. Avis du conseil municipal.

Ameublement du nouveau Bureau de Bienfaisance Projet et devis.

Eaux de la Lys. Marchés pour charbons destinés à l'usine du canal. Crédit. Réparations à deux machines de Bousbecques. Crédit.

Marché pour travaux de maçonnerie nécessités pour réparations aux aqueducs installations de nouvelles bouches par suites des nouvelles canalisations en 1893 et 1894.

Marchés pour huiles nécessaires au graissage des machines en 1893 et 1894.

Achats de plombs faits en régie pose de la conduite de 0,600 au Blanc-Seau et de la conduite de 0,800. Marché de régularisation.

Redevance due à l'Etat pour prise d'eau au canal. Crédit.

Eaux potables. Soumission pour fournitures de machines élévatoires d'Auchin.

Adjudications ou marchés à passer pour trois années (1894-95-96). 1° pour les fournitures de bureaux nécessaires aux divers services municipaux. 2° pour l'impression des délibérations du conseil municipal et les rapports des commissions. 3° pour les impressions nécessaires aux divers services municipaux.

Conditionnement. Adjudications ou marchés à passer pour les mêmes années. 1° pour la fourniture des papiers d'emballage. 2° pour celles des cordelettes et ficelles. 3° pour le factage.

Service des bâtiments. Renouvellement pour 3 ans de l'entreprise de l'entretien des bâtiments.

Service de la voirie. Renouvellement pour les travaux d'entretien des rues et sentiers.

Service de l'ébouage. Adjudication pour un an des denrées nécessaires à la nourriture des chevaux.

Adjudication ou marché pour 3 ans de la fourniture et entretien des harnais.

Police municipale. Adjudication pour 3 ans. 1° de la fourniture des effets d'uniformes des agents. 2° des effets de coiffure.

Réceptions de travaux et fournitures.

Crédits supplémentaires.

Cessions de terrains à la voie publique.

Offre d'un propriétaire de vendre à la ville une parcelle de terrain en face de la gare des Francs au point de rencontre des rue, de la Vigne et du Bois.

Demande de bourse pour fréquentation du Conservatoire National de musique par un jeune lauréat de l'Académie de Tourcoing.

Service vicinal. Budget de 1894.

Hospices et Bureau de Bienfaisance. Budgets pour 1894. Avis du conseil municipal.

Chemin vicinal n° 1 dit du Chêne Houpline ou du Château. Addition de largeur à donner à la chaussée dans une partie du parcours. Projet. Devis.

Dons au musée et à la bibliothèque communale.

Soutiens de famille.

Règlement de la pension de deux anciens pompiers.

Commission des Eaux de l'Espierre, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission de l'Agriculture et des Halles, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission des Finances, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission militaire, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission scolaire municipale, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission locale des Tramways, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

Commission intercommunale des Tramways, nomination d'un membre en remplacement d'un membre décédé.

RAPPORT DE COMMISSIONS

(Lecture et discussion s'il y a lieu)

Finances. — Règlement relatif au fonctionnement des crèches municipales. (M. Muller).

Service télégraphique de nuit. Réclamation par suite de ce que la redevance annuelle aurait été faite à un taux trop élevé. (M. Muller).

Tarif des pompes funèbres proposé par les fabriques des églises. (M. Tack).

Etat des non-valeurs présenté par le receveur municipal.

Vœu de M. Tack pour la création d'un laboratoire municipal.

Finances et Beaux-Arts. — Demande de subvention par la fanfare (Les Intimes).

Demande d'augmentation de subvention par l'harmonie (La Fraternelle).

Demande de subside par la société chorale (l'Union Fraternelle) pour l'acquisition d'un drapeau.

Demande de bourse pour suivre les cours de l'Ecole des Beaux-Arts. — Finances et instruction publique. Demande de rétribution par les directrices des Ecoles maternelles pour la surveillance des cantines scolaires.

Finances et grands travaux. — Clocher de l'*église Saint-Christophe. Réparations urgentes*.

Finances et Travaux. — Condition publique, Travaux et projets divers proposés par la commission de surveillance.

Travaux. — Monument érigé à la mémoire des victimes de la catastrophe du 22 juin 1885 — Complément — Projet.

Bains. — Demande de subvention pour entretien provisoire d'un établissement de bains.

Travaux et instruction publique. — Construction et aménagements divers pour logement des directrices d'écoles primaires et leurs adjointes et des directrices et sous directrices des écoles maternelles.

Bris de clôture. — Mardi soir, vers 6 heures, plusieurs malfaiteurs lancèrent des pierres dans la devanture de M. Lepez, marchand de chaussures, rue d'Anvers, et enlevèrent à l'étalage trois paires de bottines et une bottine seule, représentant une valeur de 60 fr.

M. Lepez sortit aussitôt de chez lui et vit plusieurs individus s'enfuir dans la direction des terrains vagues de la rue de Dunkerque, et où il les perdit de vue.

Une enquête est ouverte au commissariat de police du 2e arrondissement.

Un individu qu'on avait des raisons de croire faisant partie de la bande a été provisoirement arrêté, puis remis ensuite en liberté faute d'éléments suffisants de culpabilité. Les dégâts pour les vitres brisées sont de 15 fr.

Vol d'un étau. — Mercredi soir M. Vandeweghe Théodule, fabricant de navettes rue Houchard, emménageait des objets mobiliers. Il avait laissé devant la porte un étau du poids de 25 kilogrammes qui a été dérobé on ne sait par qui.

Saisie de 1.412 francs de poivre de contrebande. — L'avant-dernière nuit, vers 2 heures 1/2 du matin, le sous-brigadier des douanes Jules Capiaux et le préposé François Rins de la brigade de Risquons-Tout étaient en surveillance dans la plaine du garde, lorsqu'ils virent venir trois individus porteurs de charges et marchant à une distance de 10 mètres. Ils les poursuivirent et parvinrent à en rejoindre un. Les autres avaient abandonné leurs charges.

Le fraudeur arrêté se nomme Jules Jourest, 45 ans, journalier, né à Mastaing, demeurant à Roubaix, rue Wagram. Les trois charges réunies pesaient 90 kilos, valeur 360 fr.

Le sous-brigadier Lemaire et le préposé Jean Lemasson, de la brigade de la Maclière, ont attaqué hier matin, vers 9 heures, rue Jean Legrand, une bande de quatre individus porteurs de ballots de contrebande, et qui abandonnèrent leur charge pour s'enfuir à la vue des douaniers.

L'un fut capturé, Edmond Leleu, 36 ans, journalier, né et demeurant à Roubaix. Les quatre charges formaient un poids total de 205 kilos valeur 820 fr.

Enfin les préposés Achille Debersée, Constant Cardet et Edouard Deltombe, de la brigade de Roncq ont arrêté au lieu dit : la Planche du Pape, le nommé Emile Flipo, 27 ans, sans profession. Un autre individu, qui l'accompagnait et qui, comme lui portait de la fraude, s'enfuit en abandonnant sa charge. La saisie a été de 58 kilos, valant 238 fr.

Les douaniers des différents postes ont donc fait des prises importantes dont le chiffre total s'élève à 1412 fr.

Tous les fraudeurs arrêtés ont — comme toujours — déclarés travailler pour leur compte et ne pas connaître leurs compagnons.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. no.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING

Séances des 12 et 13 novembre

Versements

Tourcoing (D.)	108 déposants	dont 21 nouv.		27.686
» (L.)	60	—	14 —	22.632
Blanc-Seau	4	—	3 —	3.415
Croix-Rouge	5	—	1 —	495
Halluin	1	—	» —	20
Linselles	2	—	» —	259
Roncq	7	—	3 —	1.565
Bondues	1	—	» —	5
Bousbecque	»	—	» —	»
Neuville	2	—	1 —	1.300
Mouveaux	7	—	» —	1 575
Totaux	191		43	59.958

Remboursements

Tourcoing (D.)	36 remb.	dont 9 nouv.		13 804 26
« (L.)	29	—	4 —	15.079 81
Blanc-Seau	1	—	» —	316 24
Croix-Rouge	»	—	» —	»
Halluin	1	—	» —	100 »
Linselles	2	—	1 —	1.244 71
Roncq	3	—	3 —	[illegible]
Bondues	1	—	» —	1.004 »
Bousbecque	»	—	» —	»
Neuville	»	—	» —	»
Mouveaux	»	—	» —	»
	75		18	33.366 73

Administrateurs de service pendant le mois de novembre (1e quinzaine) :

A Tourcoing : MM. L. Duhamel, Denis Gras, Jules Rombeau

Au Blanc-Seau, MM. L. Crupus. — Croix-Rouge, E. Sacré — Halluin, E. Demeestère — Linselles, P. Duquesnoy — Roncq, L. Vienne — Bondues, Glorieux — Bousbecque, Dalle Leroux — Neuville, Ch. Phalempin — Mouveaux, Ag. Mortagne.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier,
L. LEDUC.

WATTRELOS

Un suicide. — Il y a environ trois semaines, un picard, Jean-Baptiste Carlier, 41 ans, célibataire, ayant occupé une situation assez brillante, venait s'installer, après des revers de fortune, comme ouvrier terrassier au hameau de la Broche-de-fer.

Il souffrait depuis dix-huit mois d'une fracture de la jambe et n'espérait plus de guérison.

Hier matin, vers cinq heures et demie, après avoir allumé sa lampe comme d'habitude pour se mettre au travail il se rendit dans la cour et se jeta dans le puits commun à plusieurs maisons.

Vers dix heures, une voisine voulant puiser de l'eau aperçut le cadavre. Elle prévint aussitôt d'autres voisines qui aidèrent à remonter le corps de Carlier qui a été transporté à la Morgue de l'hôpital.

M. Robert, commissaire de police a ouvert une enquête.

Union des Patriotes. — **Formation d'un groupe à Wattrelos.** — Une réunion patriotique aura lieu le dimanche 19 novembre à 3 h. 1/2 précises au café de l'Hôtel-de-Ville.

Les habitants de Wattrelos ayant au cœur le sentiment français sont priés de s'y rendre.

CROIX

Une tentative de vol. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire, en brisant un carreau de vitre, après avoir fracturé les volets, dans les magasins de M. Lepers-Tanchon, marchand de pains, Grande-Place.

Le bruit fait par le bris de la glace fit aboyer le chien qui mit les voleurs en fuite.

Une enquête est ouverte par M. Seguin, commissaire de police de Croix.

RONCQ

L'affaire d'Herseaux

Un terrassier nommé Edmond Lammens, 26 ans, domicilié à *Zonnebeke*, vient d'être arrêté par la police de Roncq. Cet individu paraît être l'auteur de l'attentat commis le 23 octobre dernier sur la personne du garde champêtre de la commune d'Herseaux.

L'inculpé qui est connu comme un braconnier dangereux, a raconté à diverses personnes de Roncq que c'était lui qui avait tiré sur le garde champêtre.

Lammens a été confronté avec la victime qui a cru le reconnaître. Au cours de son interrogatoire, il a d'abord nié avoir fourni des détails sur les circonstances dans lesquelles cette tentative de meurtre a été accomplie; puis, il a reconnu avoir tenu certains propos, alléguant que ce qu'il avait dit n'était que le résultat d'un songe.

Au moment de son arrestation, qui a été opérée par M. Delattre, commissaire de police accompagné du brigadier Dehon, Lammens a éprouvé une grande émotion et s'est trouvé très embarrassé pour répondre aux nombreuses questions qui lui ont été posées. Ses dénégations paraissent établir qu'il est l'auteur de cet attentat.

La perquisition opérée dans la chambre qu'il occupait a amené la découverte d'une cartouche vide, ainsi que plusieurs pièces de bois de frêne qu'il a reconnu avoir coupées et enlevées dans un bois appartenant à M. Leurent. Lammens avait montré cette car-

---

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 8

Le Fils de Lagardère

Par MM. Paul FÉVAL fils et DORSAY

PREMIÈRE PARTIE

LE SERGENT BELLE-ÉPÉE

— Non, que voulez-vous que j'entende?
— On a remué dans la cour.
— Vous croyez?
— Oui... comme si on grimpait au mur.
— Vous vous serez trompé. Au reste, allez vous en assurer.
— Venez avec moi.
— Je veux bien.

Munis d'une résine, le bonhomme et Brigitte se rendirent à l'endroit suspect, non sans trembler fort l'un et l'autre.

Cette cour, rappelons-le, était de petite dimension et close de murs peu élevés.

Tous deux, se serrant les coudes, l'explorèrent minutieusement et n'y découvrirent âme qui vive.

Rassurés et riant de leurs craintes, ils se disposaient à rentrer, quand les rayons du luminaire firent jaillir de l'ombre une traînée rouge qui, partant de la fenêtre, aboutissait au pied d'un des murs, le long duquel elle montait jusqu'au sommet.

Un rapide examen leur fit reconnaître que c'était du sang encore tout humide.

Ils comprirent alors pourquoi il n'y avait que sept corps dans la salle.

L'un des reîtres, au lieu de subir le sort de ses complices, qui étaient morts sur le coup, n'avait été évidemment que blessé et, après avoir attendu le départ des deux soldats, s'était enfui par la cour dont il avait escaladé l'enceinte.

— Eh bien, que le coquin aille se faire pendre ailleurs, conclut le bonhomme; — puisqu'il en a réchappé, j'aime autant le savoir hors de chez moi.

Pour ce qui est des autres, je vais m'arranger de manière à ce qu'ils soient enterrés dans mon champ d'orge.

Comme l'a dit le vieux militaire : ça lui servira d'engrais... et ça me rattrapera de mon faro qu'ils ont bu toute la journée sans me payer.

Nous croyons devoir faire connaître maintenant ce qui avait amené mademoiselle de Chaverny à paraître inopinément sur la scène du drame.

Si le sommeil était venu clore promptement les paupières du marquis et de la marquise, il n'en avait pas été de même pour elle.

Depuis sa rencontre avec le sergent, l'image de celui-ci était restée profondément gravée en son esprit.

Sans cesse elle revoyait la virile beauté de son visage dont elle se complaisait à se rappeler les moindres détails, et se sentait attirée vers lui comme par un fluide, un magnétisme qui s'emparait peu à peu de tout son être.

C'était la première fois que la vue d'un homme produisait sur elle une semblable impression.

Puis ce nom de « Philippe » lui revenait en mémoire et laissait ses lèvres le susurrer pour mieux en saisir la consonnance qui lui paraissait avoir une douceur infinie.

Ce nom, d'ailleurs, lui rappelait un pauvre enfant qu'elle avait connu étant toute petite, le fils de la comtesse Aurore de Lagardère.

Deux ans plus tôt, elle en frissonnait encore, elle avait revu cet enfant, mais, il était dans un cercueil!

Et, sans savoir pourquoi, *sous le seul nom* de Philippe, son cœur confondait deux êtres : le petit disparu et le beau sergent.

Quand un cœur de dix-sept ans se met à parler, adieu, bien entendu, repos et sommeil.

Aussi aurait-elle volontiers passé la nuit à écouter les jolies choses qu'il lui disait, si un bruit d'épées se choquant violemment ne fût venu soudain frapper son oreille.

Effrayée, elle avait écouté, et prise d'une inquiétude dont elle ne s'expliquait pas la cause, s'était levée, enveloppée d'une mante à la hâte, et sortant de sa chambre avec précaution, avait marché du côté d'où provenait le bruit.

Une force irrésistible la poussait.

Après avoir suivi un long corridor qui contournait tout l'intérieur de l'auberge, elle avait abouti à un escalier, l'avait descendu et était, pour ainsi dire, tombée au milieu des combattants.

Son arrivée avait eu lieu juste au moment où Mathias Knauss s'apprêtait à poignarder le sergent par derrière.

Alors, en voyant l'imminence du danger qui menaçait celui qu'elle aimait déjà, et ne sachant comment l'en prévenir, elle n'avait trouvé qu'un mot à lui jeter... et c'était son nom.

Mais, consciente aussitôt de l'étrangeté de sa conduite, elle s'était enfuie précipitamment et avait regagné sa couche dans laquelle elle s'était blottie, éperdue.

Le marquis et la marquise, qui occupaient une chambre contiguë à la sienne, avaient continué à dormir d'un sommeil paisible, sans avoir le moindre soupçon de la fugue nocturne de leur enfant.

V

L'ENFANT DE LA TEMPÊTE

Au sortir de l'auberge, Cocardasse et le sergent Philippe prirent la direction du camp.

L'atmosphère était redevenue limpide et de nombreuses étoiles brillaient au firmament.

— Pitchoun! dit le prévôt, — laissez-moi vous féliciter de la façon dont vous avez besogné contre ces têtes carrées.

Corbleu! C'était merveille de vous voir leur tailler la peau, et vous me rappelez tout *à fait mon Petit Parisien Lagardère.. vous* savez, celui avec qui nous étions jadis, Passepoil et moi?

— Oui, je sais; mais votre comparaison est exagérée.

D'après ce que m'a raconté Amable, ce Lagardère était extraordinaire; il paraît que personne ne pouvait lui résister et qu'il se débarrassait en un instant de tous ceux qui se hasardaient à l'attaquer.

— Eh! me semble, que ces racailles n'ont pas eu beaucoup le temps de rire avant d'être occis; pour sûr, il n'aurait pas mieux fait lui-même.

Encore une fois, compliments...

Et touchant sa rapière :

— Désormais, Pétronille, ma belle, vous aurez un modèle de plus, car Belle-Epée vaut Lagardère, capédédious!

— Allons soit, répartit le jeune homme gaiement, je suis un second Lagardère... puisque vous y tenez...

Mais, ceci admis, voulez-vous que je vous raconte mon histoire dont je vous avais à peine dit quelques mots quand nous avons été si soudainement assaillis?

— J'allais vous le demander; je ne l'en trouverai que plus intéressante maintenant.

— Alors écoutez, elle vous expliquera le coup de poignard que j'ai reçu dans le bois et l'attentat de ces bandits qui y fait suite naturellement.

Comme dans le récit qui va suivre, le jeune sergent eut plusieurs fois l'occasion de glisser sur des faits trop à sa louange pour que sa modestie osât s'en parer, nous allons nous substituer à lui afin de ne rien passer sous silence.

Aussi loin que Philippe remontât dans ses souvenirs, c'est-à-dire dans ses souvenirs précis, — on verra par la suite pourquoi est faite cette restriction — il se revoyait dans une pauvre cabane située proche de la mer et formant la dernière habitation d'une petite bourgade qu'il sut plus tard être Saint-Valéry-en-Caux sur la côte normande.

Cette cabane appartenait à un vieux ménage de pêcheurs qu'on nommait le père et la mère Moutier.

Philippe avait trois ans à trois ans et demi.

Les deux vieillards qu'il appelait, lui, papa Jean et maman Madeleine, étaient d'excellentes gens qui lui marquaient beaucoup d'intérêt, et il crut longtemps qu'ils étaient ses parents.

Il avait pour compagne une fillette à peu près de son âge, petite fille des bonnes gens, et qui était l'enfant de leur fils décédé.

Elle avait nom Marine.

La pauvre mignonne ayant perdu son père et sa mère, avait été recueillie par les vieux qui faisaient tout leur possible pour remplacer près d'elle ceux qui lui manquaient.

Marine et Philippe étaient amis inséparables et si l'amitié de la première devait ainsi qu'on le verra, se changer par la suite en un sentiment plus tendre, le second devait toujours l'aimer comme une sœur chérie.

Jusqu'à l'âge de dix ans, les deux enfants vécurent heureux sans l'ombre d'un souci.

Mais peu après sa dixième année, une conversation que Philippe surprit sans le vouloir entre le père et la mère Moutier et la révélation qu'elle amena de faits le concernant, vinrent troubler profondément sa quiétude et lui ouvrir des horizons qu'il ne soupçonnait pas auparavant.

Voici comment cela arriva.

Une après-midi de septembre, sachant faire plaisir aux deux vieux, le petit garçon leur annonça qu'il partait cueillir quelques douzaines d'huîtres sur un banc qui se trouvait à une lieue et demie de la cabane et que, par conséquent, il ne rentrerait qu'à la brune.

Les bonnes gens le remercièrent de son attention et le prévinrent, à leur tour, qu'ils profiteraient de cette absence pour aller dans l'intérieur du village, en compagnie de Marine, vendre le poisson pris à la dernière pêche.

La chose ainsi entendue, muni d'une petite hotte pour mettre ses huîtres, le garçon fila en suivant le bord de la mer, laquelle était déjà aux trois quarts retirée.

Il avait calculé qu'elle le serait entièrement quand il arriverait au banc, ce qui lui permettrait de prendre tout le temps voulu pour faire sa récolte.

Mais, à mi-chemin, il fut arrêté par un singulier spectacle qui avait lieu en plein vent, sur une roche plate toute couverte d'algues et de varechs.

Là, un énorme homard et un crabe de la grande espèce, — un tourteau — étaient tous deux aux prises.

Quoique Philippe fût déjà très sérieux pour son âge, il se sentit intéressé par ce duel épique et resta quelques instants à contempler cette bataille d'un genre particulier.

Cependant, songeant tout à coup que les deux crustacés pouvaient s'entremutiler horriblement, ce qui n'aurait pas fait son affaire, car ils valaient pour le moins un écu chacun, il intervint pour mettre le holà! Et après s'être d'abord emparé du tourteau qui alla voir au fond de sa hotte ce qui s'y passait, il en fit autant du homard et le suspendit, lui, à l'extérieur, afin d'éviter une reprise d'hostilités à huis clos.

Dans la vie d'un enfant, le plus léger incident prend parfois les proportions considérables d'un grand événement et plus tard il aime à se rappeler certaines dates qui sont comme les jalons de sa jeunesse.

Certes, Philippe n'attachait pas à sa trouvaille plus d'importance qu'elle n'en avait, et pourtant, sans qu'il pût s'en douter, cette double capture, qui le mit alors dans l'impossibilité d'aller jusqu'au banc d'huîtres, devait être la cause et le point de départ d'une série de découvertes particulièrement intéressantes pour lui.

Tout fier, il reprit le chemin de la maison, pensant avec raison que les vieux seraient bien plus heureux de ce butin inattendu que de quelques douzaines de mollusques.

A son retour au logis, les Moutier n'étaient pas encore revenus au village.

Ne sachant que faire en les attendant, le jeune garçon alla s'installer dans une vieille barque échouée sur la plage et à demi démolie, qui servait au père Moutier à mettre ses engins de pêche et autres objets de toute sorte qui eussent encombré la cabane.

Il plaça ses prisonniers en lieu sûr, et s'étant couché sur le dos au fond du bateau, s'occupa, pour tuer le temps, à regarder les nuages courir dans le ciel.

Mais cette occupation n'étant pas des plus récréatives, ses paupières se fermèrent peu à peu, et bientôt il s'endormit d'un profond sommeil.

Ce voyage vers le pays du rêve dura longtemps et se serait peut-être fort avancé dans la soirée prolongé, si un bruit de voix arrivant jusqu'aux oreilles de Philippe ne l'avait tiré soudain de la torpeur dans laquelle il était plongé.

(A suivre).